

CRÉDIT D'ÉTUDE

Le projet de Musée des beaux-arts au bord du lac attend l'aval du parlement

ALINE ANDREY

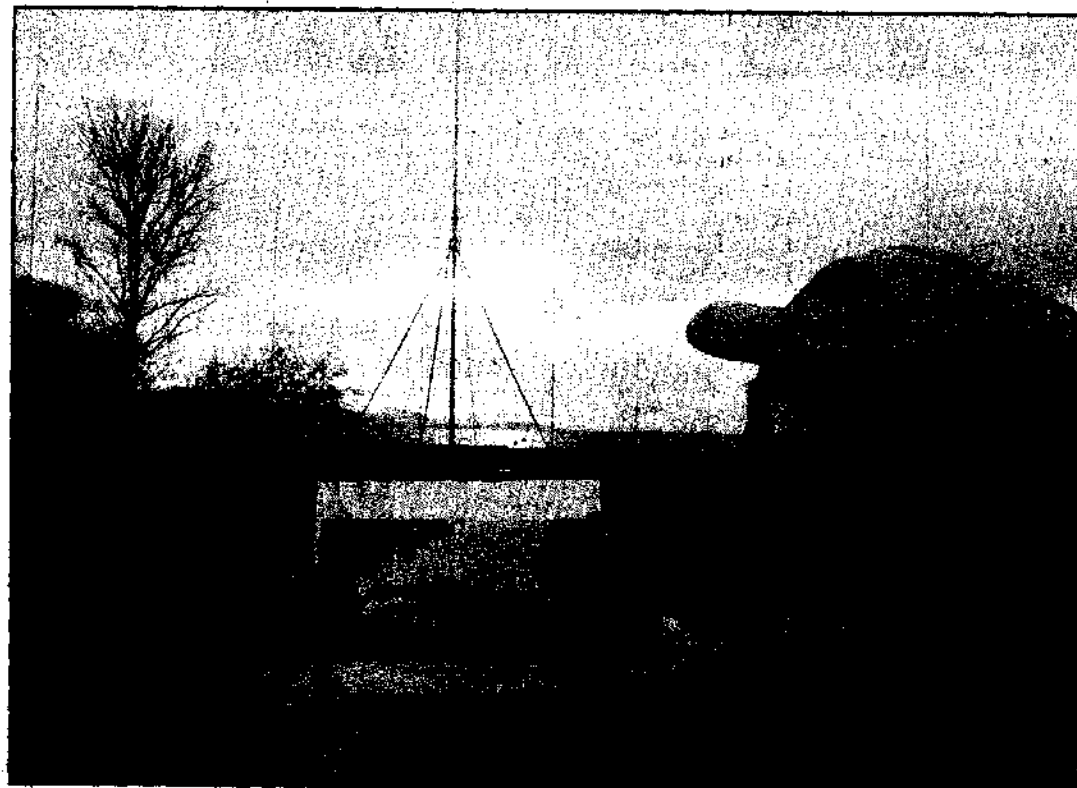
Déjà en mai, la décision de présenter une demande au Grand Conseil pour le second crédit d'étude au Musée des beaux-arts avait été annoncée. Six mois plus tard, le projet lui est maintenant soumis. Les débats devraient se dérouler en février.

Le montant de la participation cantonale de 340 000 francs (sur les 2 millions que coûte le crédit d'étude) n'obligeait pas le Conseil d'Etat à demander l'aval des députés, or, celui-ci a préféré être transparent et affronter le parlement.

Bien qu'aucun vote populaire n'ait jamais eu lieu sur ce projet, le ministre des Infrastructures François Marthaler, comme la ministre de la Culture Anne-Catherine Lyon, refusent toutes possibilités d'un pas en arrière. «Les opposants qui avancent l'idée d'un référendum populaire, aurait dû le lancer contre le précédent crédit, précise François Marthaler. Maintenant, nous en sommes déjà à l'affinage.»

Soit, au développement définitif du projet d'architecture Ying-Yang lauréat du concours architectural lancé en 2004; à l'élaboration du dossier de mise à l'enquête; au devis général en vue de son exécution dont le coût est déjà estimé à 68 millions (la moitié sera financée par des fonds privés); et enfin, à la détermination des frais d'exploitation estimés à 6 millions, contre la moitié au palais de Rumine aujourd'hui. Pour un public trois fois plus nombreux selon l'exposé des motifs.

Les opposants? Ce sont, entre autres, les collègues de



Les gabarits ont été posés pour permettre de mieux visualiser le bâtiment prévu à Bellerive.

DOMINIC FAVRE/KEYSTONE

parti du Vert-François Marthaler. Des écologistes, mais aussi des personnalités issues du monde des arts, de l'architecture, de la politique, ou des sciences, qui critiquent la délocalisation du Musée des beaux-arts au bord du lac, à Bellerive.

Leurs options sont présentées sur leur site internet (www.mbavd.ch). Leur projet: un «Grand Rumine». A savoir, des prolongements sur la place de la Riponne, au cœur de la ville. Une des nombreuses variantes déjà étudiées par le Conseil d'Etat: «Après de longs

débats, en 1987 déjà, cette solution avait été écartée», précise la ministre de la Culture Anne-Catherine Lyon.

Pour mémoire, le transfert du Musée des beaux-arts dans un bâtiment indépendant avait déjà été proposé en 1924. Quelque 80 ans plus tard, l'objectif est resté le même: offrir un espace suffisant à la collection du Musée des beaux-arts à l'étroit dans le palais de Rumine, afin de mettre en valeur ses œuvres, dont quelque 8400 pièces sont aujourd'hui conservées dans des dépôts.

Parallèlement, une com-

mission de programmation se penche sur le redéploiement de la Bibliothèque cantonale, et sur la possibilité de développer la dimension scientifique des quatre musées restants (zoologie, géologie, monétaire, archéologie et histoire). Des thèmes communs autour des changements climatiques et de la biodiversité pourraient renforcer leur mission. Des projets qui vont de pair avec la transformation du palais de Rumine. Les travaux sont prévus dès le départ du Musée des beaux-arts en 2012. Si le Conseil d'Etat arrive à suivre son calendrier. |